



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5204

Approbation d'une convention entre L'École supérieure d'arts appliqués (ESAA) La Martinière-Diderot et la Ville de Lyon / Musée des beaux-arts pour l'organisation de la Nuit des musées le 16 mai 2020

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 DECEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 23 DECEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme FRIH (pouvoir à Mme AIT MATEN), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. LEVY), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme LEVY, M. KIMELFELD

2019/5204 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE L'ÉCOLE SUPERIEURE D'ARTS APPLIQUES (ESAA) LA MARTINIÈRE-DIDEROT ET LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS POUR L'ORGANISATION DE LA NUIT DES MUSEES LE 16 MAI 2020 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 décembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'École Supérieure d'Arts Appliqués La Martinière Diderot rassemble dans un même établissement public toutes les composantes de la formation au design :

- de la classe de seconde STD2A (deux sections) à bac + 4 (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués design d'espace, design graphique, design mode et textile et design produit),
- deux sections de Mise à Niveau (MAN),
- le diplôme des Métiers d'Arts (costumier réalisateur),
- cinq Brevets de Technicien Supérieur : design d'espace, design de produit, design graphique, design d'espace et volume, design de mode textile et environnement option textile matériau et surface et option mode,
- la classe préparatoire design aux grandes écoles et à l'École Normale Supérieure (département design).

L'établissement s'inscrit au sein des institutions locales d'enseignement et des programmes européens, au moyen de nombreux partenariats et conventions.

Le musée des Beaux-Arts souhaite développer des liens avec les différents publics de l'enseignement supérieur afin d'être reconnu comme un lieu de pratique culturelle incontournable et de ressources pour ces formations. Il participe par ailleurs aux différents événements nationaux au cours desquels un public varié et nombreux vient découvrir les collections.

À ce titre, le musée des Beaux-Arts et l'École Supérieure d'Arts Appliqués La Martinière Diderot souhaitent s'associer pour développer un projet d'animation lors de la Nuit européenne des musées, prévue le 16 mai 2020.

Pour ce faire, les étudiants du Diplôme supérieur d'arts appliqués Design de l'école sont invités à travailler à la conception de médiations ou d'installations dans les différents départements du musée pour mettre en valeur des œuvres et des espaces de leur choix.

Pour la réalisation de cette nuit européenne, les étudiants se verront proposer une visite des collections permanentes et les projets proposés seront validés conjointement par le musée et l'école. Les étudiants concernés et les enseignants accompagnateurs bénéficient de la gratuité d'accès aux collections du musée, de septembre 2019 à fin mai 2020.

Le temps de cette nuit européenne des musées, les étudiants assureront les médiations relatives à leurs projets.

Afin de rendre possible ces projets, le musée versera à l'ESAA une somme de 2 000 €

Le partenariat est formalisé dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Vu la délibération n°2016/2641 du Conseil municipal du 16 décembre 2016 ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts et l'École Supérieure d'Arts Appliqués La Martinière Diderot, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et à l'exécuter.
- 3- Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2020 du Musée des Beaux-Arts, programme ACPBA, opération CULTURBA, LC 42737, Nature 611, Fonction 322.
- 4- Par dérogation à la délibération n° 2016/2641 approuvée au Conseil Municipal du 16 décembre 2016, les étudiants et enseignants participants bénéficieront de la gratuité d'entrée aux collections, sur présentation d'une liste exhaustive fournie par l'École Supérieure d'Arts Appliqués La Martinière Diderot.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER